OCTOBRE N°104

L'Estafette a pour but de donner des informations qui peuvent être utiles à toute la communauté des écoles militaires de Saumur (personnels militaires, civils de la Défense et familles).

A ce titre, vous pouvez proposer toutes les informations que vous souhaitez porter à la connaissance de tous : activités, fonctionnement des clubs CDSF, informations générales sur Saumur, sa garnison, sa région, etc…

Pour être publié, rien de plus simple !

Il vous suffit de transmettre votre article ou votre brève par mail à la cellule communication des EMS :

- le sous-lieutenant Mélodie Bavard : melodie.bavard@intradef.gouv.fr

- Monsieur Philippe d'Agostino : philippe.d-agostino@intradef.gouv.fr

Attention … !

Chaque article ou brève devra être illustré d'une image format JPEG de bonne qualité. Cette dernière devra être transmise en pièce jointe uniquement.

Alors tous à vos claviers.

Edito du colonel Paris COM/EC

Notre armée de Terre est entrée dans la bataille des qualifications et, en cette rentrée 2017, l'Ecole de Cavalerie prend toute sa part dans cet effort sans précédent, à la fois exigeant et particulièrement motivant.

De quoi s'agit-il ?

Une bataille des effectifs inédite vient d'être gagnée. Au prix d'une formidable mobilisation de toutes ses forces vives, l'armée de Terre aura recruté à la fin de cette année 46.000 jeunes Françaises et Français en seulement trois ans pour augmenter l'effectif des forces terrestres de 11.000 hommes. Ce chiffre éloquent témoigne de sa popularité et de son aura, ainsi que de la grande confiance que lui accordent nos jeunes concitoyens.
Cette impressionnante remontée en puissance doit désormais s'inscrire dans la durée. C'est l'enjeu de cette bataille des qualifications sans précédent qui a commencé.

Alors que la cavalerie s'est récemment renforcée de 2 nouveaux régiments - le 5ème Dragons à Mailly et le 5ème Cuirassiers à Abu Dhabi - et de 10 escadrons supplémentaires dans ses autres régiments, il s'agit, pour sa Maison Mère, de former un effectif d'officiers et de sous-officiers accru de près de moitié (+40%), au fil de leurs parcours professionnels, pour satisfaire les besoins des forces.

En effet, davantage de jeunes sous-officiers, qui ont reçu leur formation initiale à Saint-Maixent, sont à présent formés à l'Ecole comme chef de char (Leclerc), d'engin (AMX10RC) ou de patrouille (VBL). Simultanément, le nombre supérieur de pelotons dans les régiments nécessite de former plus d'adjoints et de chefs de peloton. Enfin, les besoins des régiments en experts du tir canon ou missile et en experts de la simulation - les maîtres de tir et maîtres de simulation - ont augmenté et vont continuer à croître dans les années qui viennent.

L'évolution est comparable pour les officiers. Leur effectif à la division d'application a très sensiblement augmenté et le besoin supplémentaire en commandants d'unités est lui-même de l'ordre d'une vingtaine, soit une augmentation d'une dizaine par an en moyenne.

Le défi est donc quantitatif, mais aussi qualitatif.

Dès cette année en effet, l'école contribue à une première étape de la transformation de la cavalerie avec l'arrivée des moyens de simulation du nouveau missile moyenne portée, le MMP. Véritable révolution par rapport au Milan, ce missile offrira à nos escadrons de reconnaissance et d'intervention (ERI) sur VBL une capacité de frappe très précise, étendue à 4 kilomètres, tout en améliorant leur manœuvrabilité et leur résilience, grâce, par exemple, à la possibilité de se redéployer beaucoup plus rapidement lorsque le missile aura été tiré en mode « tire et oublie ».

Simultanément, l'école a débuté ses travaux d'anticipation dans tous ses champs d'action - formation, doctrine, politique du tir, politique d'entraînement - de la profonde transformation que la Cavalerie de l'ère Scorpion connaîtra dès le début de la prochaine décennie, avec les premières livraisons de Jaguar et de Leclerc rénovés. L'ampleur de ce chantier nécessitera de nouveaux éditos dans les années à venir !

Stratégique pour le ministère et l'armée de Terre, cette année 2017-2018 est donc également stratégique pour l'école de Cavalerie !
Elle bénéficie pour cela de l'appui vigilant du Commandement des forces terrestres, du plein soutien du Commandement des écoles du combat interarmes auquel elle appartient, ainsi que d'un effort marqué de la DRH de l'armée de Terre qui a honoré 100% des postes à pourvoir cet été, malgré un contexte de forte tension sur les effectifs d'officiers et de sous-officiers expérimentés.

Grâce à la grande qualité de ses cadres, parfaitement conscients des enjeux et dont j'ai mesuré l'enthousiasme et la motivation dès mon arrivée le 28 août dernier, l'Ecole s'apprête à relever tous ces défis avec le même brio que celui qui a présidé au remarquable succès des journées de la Cavalerie à Paris, les 8 et 9 octobre derniers, marquées par un colloque prospectif de haut niveau et par la remise, par le CEMAT, de l'étendard du 8ème Hussards au Centre du renseignement terre.
Les équipes de la direction des études et de la prospective, du colonel Hervé Boüault, sont ainsi sur la brèche aux côtés et en appui des instructeurs du colonel Charles Vinot-Préfontaine, qui animent la division des sous-officiers (lieutenant-colonel Alain Vendé), la division d'application (lieutenant-colonel Jean de Mongex) la division des futurs commandants d'unité (lieutenant-colonel Jeremy West) et la division de formation de spécialité (lieutenant-colonel Jean-Pascal Griffon).

En lien étroit avec les régiments, tous investissent pour la cavalerie de demain !
Je leur souhaite un plein succès dans cette entreprise de grande ampleur.

Et par Saint Georges, vive la Cavalerie !

Module patrouille des Lieutenants de l'EC.

C'est avec la fin des beaux jours que les lieutenants de la division d'application de l'école de cavalerie ont débuté leur formation en tant que chef de patrouille sur le terrain dans la région de Fontevraud, du 4 au 14 septembre 2017.

Une semaine seulement après leur entrée dans les murs de l'école de cavalerie, les lieutenants ont effectué quelques jours de vie en campagne dans le camp de Fontevraud et ses alentours. Au programme, les bases du combat de cavalerie blindée. Après s'être exercés à occuper la fonction de chef de bord, ils se sont perfectionnés, à tour de rôle, à la tête d'une patrouille complète. Ainsi, ces jeunes officiers d'horizons variés ont pu toucher du doigt la complexité et la singularité du combat en tant que « cavalier », en participant à des instructions dans les domaines tactique et technique : L'apprentissage des cadres d'ordre, les actes élémentaires, les missions de la patrouille, les cours de mobilité et de topographie, et le tir au FAMAS. Au-delà de leur dimension purement pédagogique, ces modules visent à former l'esprit de ces jeunes officiers de cavalerie en développant chez eux la discipline intellectuelle, l'autonomie, la rapidité d'exécution… Bref, autant de qualités qui sont nécessaires à tout chef appelé à servir dans les blindés. Si pour les plus anciens d'entre eux il ne s'agissait que de rappels, le combat blindé n'en demeure pas moins nouveau pour une grande partie des lieutenants de la division. C'est la raison pour laquelle le combat de cavalerie et ce camp, ont suscité en eux non seulement la curiosité, mais aussi et surtout l'enthousiasme.

En parallèle, ces exercices sur le terrain ont facilité la naissance d'un esprit de cohésion au sein de chaque brigade, esprit qui constitue un élément essentiel pour le bon déroulement de l'année à venir. En effet, c'est aussi au travers du renforcement de la camaraderie et la construction de l'esprit d'équipage que les lieutenants acquerront le véritable « esprit cavalier » qui les entrainera plus tard à la tête de leur peloton.

Ces premières mises en situation sur le terrain ont d'emblée fait entrer les lieutenants dans le vif du sujet.

LTN B22

Situation générale

La division des sous-officiers de l'école de cavalerie accueille après la trêve estivale 15 stagiaires issus des régiments pour une remise à niveau de leurs connaissances. Tous bénéficient d'une expérience dans le combat des blindés option reconnaissance et intervention missile (RIM) mais restent conscients qu'il leur manque les connaissances qui feront d'eux des chefs de patrouille accomplis.

SITUATION ENNEMI : Un volume de cours « identification » a été décelé sur l'emploi du temps de la brigade ; il pourrait être précédé par des instructions MILAN et certainement par des cours tactiques.

SITUATION AMI : La cellule RIM composée de 3 commandants de brigade (CB) est en position dans l'aile Est du bâtiment 90. Expérimentés, ils mettent leurs connaissances et leur expérience à disposition des stagiaires.

MISSION : après avoir recueilli les 15 stagiaires, appuyé par les CB 31 et 32, renforcer les savoir- faire techniques et tactiques des sous-officiers confiés, en mesure d'en faire des chefs de patrouilles « bon de guerre ».

EXECUTION : Je veux apporter l'aisance, les capacités techniques et tactiques manquantes dans le domaine RIM au 15 sous-officiers présents.

A cet effet, je vais, dans un premier temps instruire lors de cours théoriques en identification, en armement, en tactique tout en renforçant leur physique et leur moral, l'ensemble des volontaires.

Temps deux, je vais faire restituer l'apprentissage reçu, sur le terrain dans la région d'Angoulême, appuyer par le peloton du lieutenant de COGNY du 1er RIMA.

Temps trois, confirmer l'instruction par un contrôle des connaissances.

En mesure de livrer des chefs de patrouille RIM formés et compétents aux régiments.

ARTICULATION : CB 33 en tête de la brigade, CB 31 et 32 en appui, les stagiaires en colonne derrière 33.

COORDINATION : Lima Delta la DSO, Lima 1 la DFS, Lima 2 Angoulême, Lima 3 les unités élémentaires.

Latta interdit, donc pas de position du guetteur couché !

Remerciement à l'implication des instructeurs techniques et au soutien du 1er RIMA.

Chef d'escadrons Anthony

Stage de Qualification InterArmes (QIA 2)

L'école d'état-major accueille actuellement le stage de Qualification InterArmes de niveau 2 (QIA2). Ce premier stage sous cette forme regroupe 143 stagiaires Français venus de tous horizons et de cultures d'Armes différentes. Aussi il n'est pas rare de voir se côtoyer des tenues terre de France et bleue chasseur ou pompier.

Ce stage regroupe les anciennes formations proposées aux capitaines sortant de leur temps de commandement et se préparant à une seconde partie de carrière. Ainsi la QIA 2 remplace-t-elle les anciennes FSEM, FGCEM et FGEEM, constituant ainsi le socle des compétences d'état-major commun entre tous les officiers, préparant ou non un concours dans le cadre de l'enseignement militaire supérieur. Ce stage, d'une durée de 9 semaines, sera complété par 6 semaines supplémentaires pour la formation des experts du travail en état-major. Seul le cumul de ces deux stages permettra d'obtenir le diplôme d'état-major.

L'école accueille également depuis le 3 octobre et pour trois semaines, le deuxième stage du cycle 2017/2018 de formation aux techniques d'état-major (FTEM). Celui-ci s'adresse aux sous-officiers qui auront à servir au sein d'un état-major. Par expérience, ce stage apporte une réelle plus-value. Toutes les places ne sont pas toujours honorées : avis aux amateurs au sein des EMS !

Le tour de France de huit lieutenants

« Dans le cadre de leur formation, les lieutenants de la Division d'Application, qui suivent la filière analyse-exploitation du Centre d'Enseignement et d'Entrainement du Renseignement de l'Armée de Terre, ont visité l'ensemble des entités du Commandement du Renseignement (COM RENS) de l'Armée de terre du 11 au 15 septembre dernier.

Accompagné par une partie de leur encadrement, ils ont commencé le lundi par le Centre Interarmées des Actions sur l'Environnement situé à Lyon. Ils ont ensuite poursuivi le mardi et le mercredi par la visite des unités stationnées sur la plateforme alsacienne, à savoir l'Etat-major du COM RENS, le Centre de Formation Interarmées Au Renseignement, le Centre de Guerre Electronique, le 54ème Régiment de transmissions, le 2ème Régiment de Hussards, le 28ème Groupe Géographique. Le jeudi fut consacré à la présentation d'un Système de Drone Tactique Intérimaire du 61ème Régiment d'Artillerie dans la région d'Etain. Enfin, le vendredi la visite de la 785ème Compagnie de Guerre Electronique à Rennes est venu clôturer ce périple de cinq jours.

A travers ce tour de France, les lieutenants ont pu mesurer concrètement les aspects capacitaires des entités du COM RENS, indispensable à leur future fonction d'officier analyste-exploitant. Cette pérégrination a été marquée par un arrêt au fort de Douaumont, haut-lieu de l'Histoire militaire française. »

Capitaine Edouard

ACTION SOCIALE
DE LA DEFENSE

PRESTATIONS INTERMINISTERIELLES D'ACTION SOCIALE
SUBVENTIONS POUR SEJOURS D'ENFANTS

1. OBJECTIF :

Participer au financement des frais de séjour des enfants.

2. BENEFICIAIRES :

Agents de l'Etat en activité ou en retraite (sans activité) ayant des enfants à charge fiscale.

3. CONDITIONS D'ATTRIBUTION :

Enfant à charge de moins de 18 ans au début du séjour.

Les ressources doivent être INFÉRIEURES au Quotient familial (ou RABIPP) fixé annuellement.

$$\textbf{RABIPP} = \frac{\text{Revenu brut global – frais de garde – pension déclarée}}{\text{Nombre de pers à charge fiscale}} \leq 10\,301\ €$$

Chaque personne compte pour une part. Le parent élevant seul son (ses) enfant(s) compte pour deux parts.
Dans le cadre des centres de vacances, des séjours linguistiques ou en maisons familiales organisés par l'IGESA, la subvention est déjà déduite des tarifs proposés.

4. MONTANTS :

AGE DE L'ENFANT	FORMULE DE SEJOUR	MONTANTS 2017
Moins de 18 ans	**Séjour en centres de vacances avec hébergement** Centre de vacances (mini-camp, colonies, camps scouts) Séjour en gîtes d'enfants agréés par la Fédération des Gîtes.	Enfant moins de 13 ans : **7,31 € / jour** Enfant de 13 à 18 ans : **11,06 € / jour** Limité à 45 jrs par an / par enfant
Moins de 18 ans	**Séjour en famille :** Structures ayant un agrément **Tourisme Social et Familial** ou établissements agréés par la Fédération Nationale des Gîtes de France.	Pension complète : **7,69 € / jour** Autre formule : **7,34 € / jour** Limité à 45 jrs par an / par enfant
Moins de 18 ans	**Séjour en Accueil de Loisirs Sans Hébergement :** Structures agréés jeunesse et sports par la Direction départementale de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale.	**5,27 €** / jour par enfant **2,66 €** / demi-journée par enfant
Moins de 18 ans en début d'année scolaire	**Séjour dans le cadre du système éducatif :** Classe de neige, mer, nature ou découverte (pendant la classe).	Séjour d'une durée inférieure : **3,60 € / jour** Forfait pour 21 jours ou plus : **75,74 €**
Moins de 18 ans	**Séjours linguistiques :** Mis en œuvre pendant les vacances scolaires - agréés.	Enfant de - de 13 ans : **7,31€ / jour** Enfant de 13 à 18 ans : **11,07€ / jour** Limité à 21 jrs par an

5. PROCEDURE :

S'adresser pour information et dossier

Antenne d'Action Sociale de SAUMUR – Avenue du Maréchal Foch – 49409 SAUMUR CEDEX
☏ : 02. 41.83.67.03 - 821. 492.67.03
Assistante Sociale : Mme SCHWERTZLER – Mail : dominique.schwertzler@intradef.gouv.fr
Secrétariat : Mme HAINGUE – Mail : catherine.haingue@intradef.gouv.fr

LIENS UTILES :

Intradef : vos services/vie sociale/action sociale
Internet : www.defense.gouv.fr/profils familles/votre espace/memento-de-l-action-sociale

LE CENTENAIRE DE L'ACTION SOCIALE DES ARMEES

19/10/1917 – 19/10/2017

les grandes dates à nos jours.

Les armées créent leur premier service social en 1917, et le développent pendant les deux conflits mondiaux (1914-1918 ; 1939-1945).
A partir de 1948, le ministère consolide une politique d'action sociale.
Aujourd'hui, tous les personnels et leur famille bénéficient d'une **action sociale de proximité**, afin d'améliorer leur vie quotidienne grâce à :
une grande variété de prestations et de services : enfants, budget, santé, logement, vacances, loisirs, mobilité, départ en mission, changement familial, ...
un réseau social, dans lequel travaillent plus de 100 conseillers techniques et 500 assistants de service social (ASS), qu'on appelle en langage courant les **assistants sociaux**, disponibles pour les écouter, les informer et les soutenir.

1917 : Des travailleuses sociales, "les surintendantes d'usine", sont recrutées dans les usines d'armement, où les femmes participent massivement à l'effort de guerre.

1939 : Chaque armée crée son service social.

1948 : Le ministère crée l'action sociale des forces armées (ASFA), qui comporte un service central et des délégations régionales interarmées.

Le ministère crée également :

les comités sociaux, instances locales de concertation, pour associer les personnels à l'action sociale ;

l'inspecteur technique des assistants de service social (ITAS), pour encadrer les travailleurs sociaux qui exercent leur profession dans le réseau social du ministère.

1949 : Création de l'insigne de l'action sociale des forces armées.

Les ailes représentent l'armée de l'air, l'ancre représente la marine, la grenade représente l'armée de terre (comprenant la gendarmerie) et la roue dentée, les services communs

Action sociale

1961 : L'AFSA devient l'action sociale des armées (ASA).

1966 : Création de l'institution de gestion sociale des armées (IGESA).

1970 : Création du conseil central de l'action sociale (CCAS), présidé par le ministre ou son représentant (le SGA).

Instance nationale de concertation, le CCAS est une émanation des comités sociaux, puisqu'il est composé de représentants du personnel qui sont tous membres d'un comité social.

Le CCAS participe à l'élaboration de la politique sociale du ministère.

1977 : Les délégations régionales interarmées sont dissoutes.
Des directions locales de l'action sociale (DLAS) sont créées au sein de chaque armée.

1981 : Homologation de l'insigne de l'action sociale des armées.

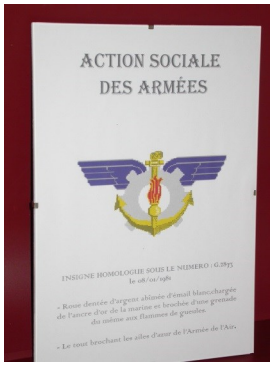

1986 : Création de la sous-direction des actions sociales (SDAS), pour remplacer le service central.

La SDAS est placée sous l'autorité du SGA, au sein de la direction de la fonction militaire et du personnel civil (SGA / DFP / SDAS).

2007 : La SDAS devient la sous-direction de l'action sociale, à l'occasion de la création de la direction des ressources humaines du ministère de la défense (SGA / DRH-MD / SDAS).

2009 : La loi de programmation militaire (2009-2014) instaure l'interarmisation et mutualise le soutien. Création des bases de défense (BdD).

Transfert organique de la gendarmerie au ministère de l'intérieur.

2012 : Les DLAS sont dissoutes (sauf les 7 DLAS de la gendarmerie).

Le réseau social du ministère de la défense devient interarmées, comme avant 1977.

Sous l'autorité de la DRH-MD, la SDAS en est la tête de chaîne et l'organise, en métropole, en 7 pôles ministériels d'action sociale (PMAS).

Les 7 PMAS ont leur siège situé à : Bordeaux, Brest, Lyon, Metz, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Toulon.

2013 : La SDAS est délocalisée en Charente-Maritime, à La Rochelle (17000).

2014 : Les instances de concertation sont renouvelées pour un nouveau mandat de 4 ans (2014-2018).

A cette occasion, les comités sociaux deviennent interarmées (sauf ceux de la gendarmerie) ; leur présidence est confiée au commandant de la BdD.

2016 : L'ITAS change de nom : il devient le conseiller technique national de service social (CTNSS).Adjoint au sous-directeur de l'action sociale (SDAS), il est chargé des fonctions d'inspection technique de tous les travailleurs sociaux du ministère de la défense.

2017 : L'organisation du réseau social est simplifiée.

En métropole : les 7 PMAS deviennent des « **centres territoriaux d'action sociale** » (CTAS).

Chaque CTAS encadre plusieurs antennes d'action sociale (AAS), dans lesquelles les assistants de service social accueillent, informent et conseillent les personnels et leur famille.

En outre-mer : les échelons sociaux deviennent des « **centres d'action sociale d'outre-mer** » (CASOM).

2018 : Le mandat des instances de concertation (2014-2018) arrivant à terme, de nouveaux représentants du personnel (civil et militaire) seront appelés pour un nouveau mandat de 4 ans.

Les vieux murs de notre chère Ecole…

En 1875, est décidée la construction du manège Lasalle

L'emplacement initialement prévu était situé à l'ouest des écuries de la Moskowa, en lieu et place d'un jardin potager (emplacement actuel du manège Margueritte). Ce premier projet proposait un bâtiment d'une grande majesté, comparable au manège des Ecuyers, mais, trop dispendieux, il fut revu à la baisse. On en profite alors pour décider de placer ce quatrième manège (après Kellermann, Les Ecuyers et Montbrun) en bordure nord du Chardonnet, à l'est du manège Kellermann et même si la proximité du cours majeur de La Loire ne permettait plus de conserver une parfaite et harmonieuse symétrie par rapport à la longue écurie de Bouvines. Lasalle sera donc finalement le seul grand bâtiment qui déroge à l'alignement des façades intérieures faisant face au Chardonnet puisque le génie, après quelques hésitations, choisira de le placer en oblique pour ne pas créer un deuxième alignement.

Comme pour les autres constructions qui bordent le fleuve, le souci de mettre ce nouveau manège à l'abri des "affouillements" de La Loire préoccupe jusqu'au ministre de l'époque mais, la levée qui borde la rive à l'emplacement projeté ayant déjà été emportée par les crues de 1843, son niveau avait été par la suite exhaussé jusqu'à 1 mètre au-dessus des plus hautes eaux connues. Par ailleurs, constatant que lorsque les eaux d'infiltration envahissent le Chardonnet, le rez-de-chaussée de toutes les écuries est inondé et l'on est obligé de cantonner les chevaux dans les environs de Saumur, il est finalement considéré qu'il n'y a aucun intérêt à surélever le sol du manège puisqu'en cas d'inondation, tout service équestre est suspendu!

On prend aussi le parti de construire un bâtiment beaucoup plus modeste avec une ossature entièrement métallique, analogue aux gares des chemins de fer de l'époque. On fait ainsi appel à un industriel parisien et on fait convoyer vers Saumur pas moins de 180 tonnes de carcasses d'acier correspondant à la toiture et aux piliers encore visibles entre l'habillage de tuffeau. L'édifice marque ainsi « une rupture complète avec l'esprit majestueux des constructions du Second Empire et inaugure une nouvelle époque plus soucieuse de pratiques fonctionnelles et encore plus curieuse des possibilités offertes par les constructions industrielles ». L'édifice demeure néanmoins orné d'un remarquable fronton (rajouté en 1878) qui constitue, sans conteste, la plus monumentale sculpture de l'Ecole.

Construit rapidement et livré en 1877, on cherche cependant à conserver une certaine similitude des façades par rapport à celles de Kellermann. Avec ses 75m de long sur 21 de large et ses deux tribunes établies sur les grands côtés qui ont ainsi l'avantage de servir de contreforts et de permettre aux spectateurs d'apprécier les exercices équestres, le manège est éclairé par 34 croisées de 3.80m de hauteur sur 2.30 de large, dont 30 sur les grands côtés et 4 sur les pignons. Deux impostes demi-circulaires de 5m de diamètre sont également placées au-dessus des portes des pignons qui permettent le passage des chevaux. Toutes ces ouvertures sont enfin munies de châssis vitrés et de carreaux en verre dépolis; deux d'entre eux se manœuvrant au moyen de cordes et poulies comme ceux du manège des Ecuyers.

Il reste enfin à finaliser quelques questions "d'importance": on a pris soin de reproduire le type de couverture des Ecuyers, et non celle de Kellermann dont les plaques de zinc produisent un bruissement qui gêne les exercices équestres... la création d'une « lanterne » (c'est-à-dire d'une percée) au-dessus du faîtage permet d'évacuer les vapeurs provoquées par la sueur des chevaux afin d'éviter qu'elle ne se condense et retombe en gouttelettes sur les cavaliers…et l'on obtient l'éclairage au gaz comme en bénéficiaient déjà les trois autres manèges dès cette époque. Bref, si l'on en croit le général Thornton (qui commanda l'Ecole de 1872 à 1875), "les dispositions projetées pour le nouveau manège répondent sous tous les rapports aux exigences du service".

Comme Kellermann, Lasalle conservera sa vocation de manège jusqu'à la veille de la Seconde Guerre Mondiale. Comme il a déjà été indiqué, le Centre d'Instruction des Automitrailleuses de Cavalerie (CIA) qui a beaucoup de peine à s'aménager alors un territoire dans le royaume du cheval se cantonne à cette période dans la partie nord du Chardonnet sur des terrains cédés en 1924 par le conseil municipal. Le matériel continuant à affluer, le CIA finit par s'installer dans le manège, transformé en garage, Lasalle.

Et ce n'est finalement que lors des travaux de modernisation de l'Ecole (1971-1972) que seront aménagés dans ce bâtiment historique les différentes salles de sport, dojo et salle d'armes dont nous bénéficions encore aujourd'hui.

LCL Gaël

à suivre

Un nouveau Padre aux EMS

Né le 19 mars 1973 à Rennes, je suis le dernier d'une fratrie de trois. J'ai suivi toute ma scolarité au lycée saint Vincent de Rennes, jusqu'à l'obtention de mon baccalauréat littéraire en 1991.

En 1994, j'ai obtenu une licence d'histoire à l'université de Rennes 2 .

La même année, je suis entré au séminaire de la communauté saint Martin et je fus ordonné prêtre le 8 décembre 2002 à Sainte-Anne d'Auray.

Après 10 ans de ministère dans diverses paroisses civiles, je suis entré au diocèse aux Armées le 1er septembre 2012.

Ma première affectation fut le Fort de Vincennes, de 2012 à 2014. Pendant cette période, j'ai obtenu une licence de droit canonique à l'Institut catholique de Paris et j'ai suivi, en tant qu'auditeur, la 195ème session en région de l'IHEDN.
De juillet à septembre 2014, je suis parti en Opex au Tchad.

Le 1er Novembre 2014, j'arrivai en Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna pour une mission de trois années auprès des Forces Armées de Nouvelle-Calédonie, du RSMA et de la Gendarmerie.

Affecté aux EMS depuis le 1er septembre 2017, je suis très heureux de servir comme aumônier catholique au sein de cette garnison, riche de grandes traditions militaires. J'espère pouvoir tous vous rencontrer au fil des semaines à venir. L'aumônerie est ouverte à tous, croyants comme incroyants, et la messe est célébrée chaque jours à 12h10 dans la chapelle Saint-Georges.

Un dimanche par mois, aux dates que je vous communiquerai au fur et à mesure, je célébrerai une messe de garnison dans la chapelle, à laquelle sont invitées les familles.

Je suis à votre disposition pour les confessions, baptêmes, confirmations, premières communions, onction des malades et mariages que vous souhaiteriez célébrer, ou tout simplement pour bavarder autour d'un café. L'aumônerie militaire est la première « paroisse » de rattachement du personnel civil et militaire du ministère des Armées, et de leur famille. Alors, n'hésitez pas à solliciter votre Padre qui se fera une joie de vous aider à progresser sur le chemin de la foi, ou tout simplement de vous offrir du temps pour vous écouter.

Aumônier Pierre-Nicolas Chapeau

Dans le cadre de la garnison militaire de Saumur et en lien avec la paroisse Bienheureux Charles de Foucauld, un catéchisme à destination des lycéens a été mis en place depuis l'an dernier à l'aumônerie militaire. Ce catéchisme sera reconduit à la rentrée, avec le même rythme d'une séance tous les quinze jours.

En outre, **l'aumônerie militaire proposera également un catéchisme hebdomadaire pour les collégiens**. En raison des liens établis entre l'aumônerie militaire et la paroisse civile (sans interférer sur les missions déjà confiées par les autorités épiscopales compétentes), ce catéchisme sera assuré par Monsieur l'abbé Gonzague Renoul, vicaire de la paroisse Bienheureux Charles de Foucauld de Saumur et membre de la Fraternité Saint Thomas Becket. Ce catéchisme a pour objectif de consolider les acquis et les connaissances, et d'offrir aux adolescents désireux d'y prendre part une formation à l'enseignement de l'Eglise catholique, pour construire et enraciner leur vie d'adulte dans la Foi de l'Eglise.

Modalités d'accès :

un filtrage sera mis en place par le CNE Edouard BODIN de 10h à 10h15 à la grille de sécurité de la zone vie (côté Amphi Murat)

Inscriptions :

Les personnes intéressées se feront connaître auprès du Cne Bodin (edouard.bodin@intradef.gouv.fr) qui établira la liste nominative des enfants inscrits au catéchisme pour lycéens.

Intervenants :

L'abbé Vincent ARTARIT, curé de la Paroisse Charles de Foucauld, et l'aumônier de la garnison seront amenés à intervenir également à l'occasion de plusieurs séances de catéchisme dans un souci de manifester la communion qui existe entre les communautés catholiques présentes à Saumur.

Horaires :

- pour les lycéens, tous les quinze jours de 11h à 12h.

- pour les collégiens (divisés en deux groupes : 6èmes/5èmes et 4èmes/3èmes), toutes les semaines de 10h à 11h.

Pèlerinage Militaire Régional
2017
Samedi 14 octobre
20H30 Veillée à Pontmain
Dimanche 15 octobre
10H00 Traversée de la Baie
16H00 Messe à Pontorson
Inscription OBLIGATOIRE
Programme et renseignements :
Aumônerie régionale ZDOuest
02.23.44.51.52

Pèlerinage militaire – inscription

Programme

Samedi 14 octobre.

20h30-22h Veillée à Pontmain

Dimanche 15 octobre.

7h30 : départ du bus quartier Lyautey
09h Accueil au Bec d'Andaine
10h Traversée de la Baie

13h00 Pique-Nique tiré du sac au Mont Saint Michel

16h00 Messe à Pontorson

17h30 Fin du pèlerinage
Retour sur Rennes

visite du Mont Saint Michel possible de manière autonome

Pour des raisons de sécurité,
l'inscription est obligatoire avant le 30 septembre

Inscription

Auprès de votre aumônerie (aumônier catholique, secrétaire ou relais)

ou

en renvoyant **avant le 30 septembre** le bulletin d'inscription ci-contre, accompagné du chèque de règlement de 15 € par pèlerin (frais d'assurances et de sécurité, honoraires des guides, parking des bus, navette transfert, café)

Contact : Secrétariat des Aumôneries
Quartier Foch - BP 20 - 35998 Rennes cedex 9
Tél. 02 23 44 51 52 - PNIA 821 351 51 52

Transports

Privilégier les bus mis en place dans chaque garnison.

Tenue/équipement

Tenue civile

Prenez un pique-nique (par ailleurs, jus de fruit, biscuits et café seront servis sur le lieu du pique-nique)

La traversée se fait en short – pieds nus ou sandales. Munissez-vous d'un chapeau, de vêtements chauds et imperméables, d'une bouteille d'eau, d'une serviette pour vous sécher les pieds à l'arrivée et d'un change sec (nous vous conseillons de prendre un sac à dos pour garder vos affaires au sec).

PELERINAGE
DE RENTREE
14-15 octobre 2017
COUPON D'INSCRIPTION

NOM ……...

Prénom ……

Âge ……...

Garnison ……..

Adresse ……

……

……

Code postal ……

Ville ……

TRANSPORT

☐ Moyens personnels
☐ Départ en car

Droits d'inscription : 15 € / personne
à renvoyer avec ce coupon
(chèque à l'ordre de « DAF »)

BIOPARC DOUE LA FONTAINE :

- Adulte : 18€, enfant : 14€;

TERRA BOTANICA :

- Adulte : 15€, enfant : 11€;

ZOO DE BEAUVAL :

- Adulte : 24€, enfant : 18€;

ZOO DE LA FLECHE :

- Adulte : 19€, enfant : 15.50€;

CINEMA « LE PALACE » A SAUMUR :

- La place : 7€.

3e édition des Invictus Games
du 23 au 30 septembre 2017

*Les **Jeux Invictus** (en anglais : Invictus Games) sont une compétition multisports pour soldats et vétérans de guerre blessés et handicapés. S'inspirant des Jeux paralympiques, ils tirent leur nom du poème Invictus de William Ernest Henley[1] ; le slogan, I AM (« Je suis »), renvoie d'ailleurs aux deux derniers vers du poème (I am the master of my fate: I am the captain of my soul, soit « Je suis le maître de mon destin, Je suis le capitaine de mon âme »)[2].*

Les Jeux sont l'idée initialement du prince Harry de Galles. Il s'appuie sur les Warrior Games (« Jeux des Guerriers ») pour soldats et vétérans américains handicapés, et souhaite lancer un événement similaire mais de portée internationale[1].

Après Londres en 2014 et Orlando en 2016, les jeux Invictus Games se sont déroulés cette année sur le sol Canadien, en Ontario, à Toronto.

17 nations et 550 militaires blessés se sont affrontés sur les terrains de sport.

Bilan pour l'équipe de France qui comptait 30 sportifs (Terre – Air – Marine et Gendarmerie) :

Au total 36 médailles, dont 12 en or, 13 en argent, et 11 en bronze.

Ces médailles ont été ramenés sur les disciplines suivantes : athlétisme – cyclisme, tir à l'arc et rameur.

Au-delà des médailles, tous les sportifs ont donnés le meilleur d'eux même, c'était l'objectif majeur et l'esprit des Invictus Games.

C'est tout d'abord un combat contre soi-même…… ! Belle aventure humaine et sportive !

La prochaine édition des Invictus Games se déroulera en octobre 2018 à Sydney en Australie.

M. Damien Brou

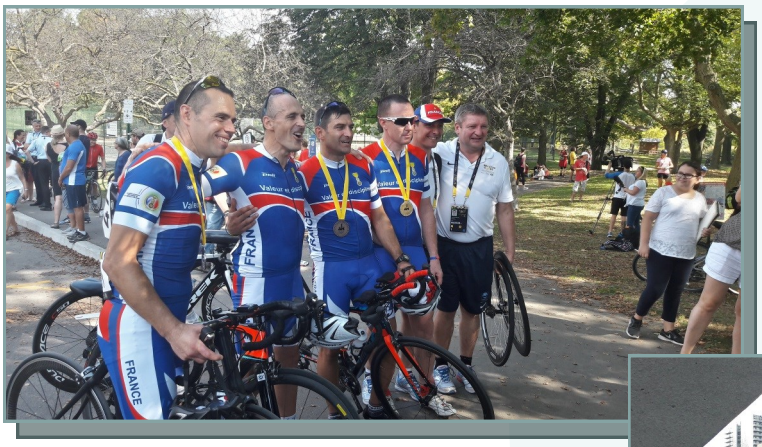

Remise de diplômes traditionnels

Le dimanche 1er octobre 2017 à Chartres, lors du stage annuel des instructeurs de l'Ecole TAKEDA-RYU MAROTO-HA, le Major Frédéric ORRICO, en service aux EMS, Président fondateur de l'Association UMAN de Saumur, s'est vu décerner son deuxième MENKYO-JO traditionnel ; Celui de *Chuden Kyohan* en Sobu-jutsu (plusieurs disciplines) Takeda-ryu Maroto-Ha.

Ce rouleau (*hiden-makimono*) d'un mètre de long, calligraphié au Japon pour la circonstance, atteste de toutes les connaissances, capacités et attitudes acquises au fil de ses années de pratique sans interruption. L'école TAKEDA-RYU en compte six. Pour prétendre au niveau de Chuden Kyohan, tout élève doit pouvoir justifier de l'équivalence moderne d'au moins 8 *Dan* cumulés dans trois disciplines différentes. Dans les faits, le Major Frédéric ORRICO en compte 9 : Godan (5éme dan) Aïki-Jujutsu (ancêtre de l'Aïkido) ; Sandan (3émedan) Iaïdo et Shodan JKepo.

Cette distinction lui a été remise par Maître Roland MAROTEAUX 9ème Dan - HANSHI, dont il est l'élève depuis 1994, en présence de ses pairs, du Président de l'U.N.A.D.A. (fédération française) M. Serge CHARLOPEAU et des membres du C.S.E. (Conseil Supérieur des Experts) de l'école TAKEDA-RYU MAROTO-HA.

Par ailleurs, l'instructeur suppléant du club, le jeune Arnaud ORRICO 3ème dan Aïki-Jujutsu, s'est vu remettre le titre honorifique de *SHIDOIN* (Instructeur confirmé) pour son action - bénévole - au sein de ce petit club saumurois aux côtés de son père.

Des distinctions qui démontrent, encore une fois, la différence fondamentale existant entre cette école à vocation culturelle d'arts martiaux traditionnels japonais (Ko-Ryu) , et les sports de combat modernes (Goshin-Jutsu).

Les portes de l'UMAN (salle du Thouet à St Hilaire St Florent) sont ouvertes tous les Mercredis et Jeudis de 18h30 à 20h00.

Renseignements

uman.49400@gmail.com
facebook/uman49
02 41 83 72 37
06 60 71 05 89

Les Re-Belles Roses

Recherche de bénévoles pour une course contre le cancer du sein

A l'instar de l'Octobre Rose qui se déroulera à Angers le 15 octobre 2017, le dimanche 22 octobre 2017 aura lieu pour la première fois à Saumur une marche/ course pour soutenir les personnes atteintes du cancer du sein.

A la recherche de bénévoles !

Parce qu'on n'est jamais trop nombreux pour mener à bien un projet d'une telle envergure, l'association organisatrice Les Re-Belles Roses est à la recherche de bénévoles pour les aider le jour J. Tout volontaire sera le bienvenu, n'hésitez pas !

Pour plus d'informations, contacter :

Adjudant-chef Christelle Barthélémy
Bureau Prestations des EMS
PNIA : 821 492 66 17
Tel : 02 41 83 66 17
christelle.barthelemy@intradef.gouv.fr

Les écoles militaires de Saumur apportent leur soutien en mettant à disposition la place du Chardonnet et une partie de leur équipement.

Informations pratiques :

Pour s'inscrire à la course :

Cliquez ici
(lien vers un site internet, accessible depuis un poste ISPT ou un poste personnel).

Rendez-vous Place du Chardonnet :

Accueil : 9h00
Départ : 9h45 - COURSE
Départ: 10H00 - MARCHE
Animations

Participation:

12€ : adultes (1 tee shirt offert)
8€ : moins de 22 ans (1 tee shirt offert)
Gratuit : en-dessous de 14 ans (ne donne pas droit à un tee-shirt)

Les tee-shirts seront à récupérer :

Place de la République, vendredi 13 octobre de 16h à 20h ou samedi 14 octobre de 10h à 20h
Galerie centre commercial LECLERC, mercredi 18 octobre de 10h à 18h
Décathlon, samedi 21 octobre de 10h à 15h

Exposition Musée de la cavalerie

Exposition Musée des blindés

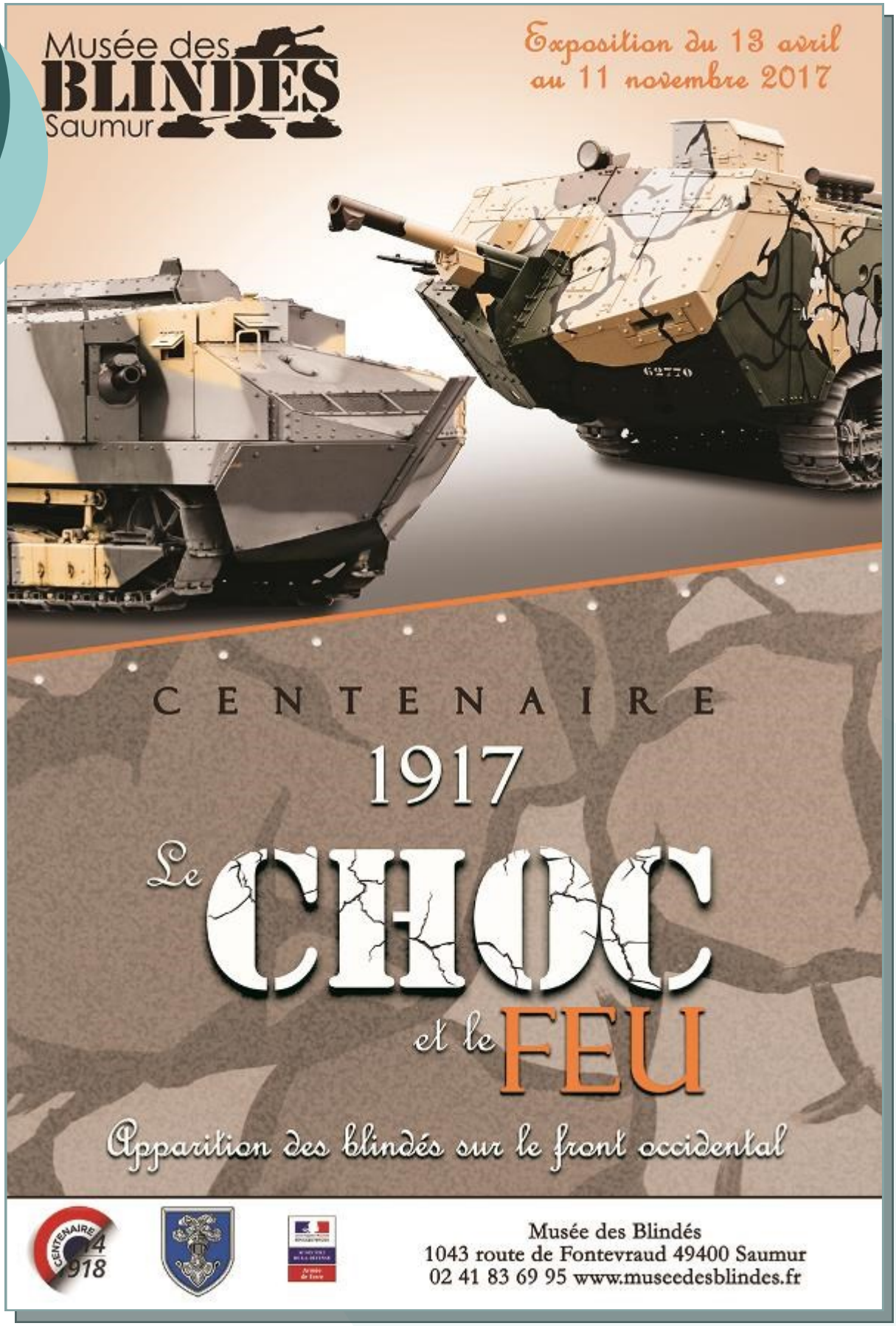

Conférence

Amphi Murat des Écoles Militaires de Saumur, le jeudi 19 octobre 2017, à 18h30.

(Entrée libre)

La Fayette (1757-1834)

« Le combattant de la liberté des Deux Mondes »

Portrait du Lieutenant-général La Fayette en 1791, par Joseph-Désiré COURT (1834).

Organisée par l'Amicale des Officiers de Réserve du Saumurois (AORS), l'association « Frères d'Armes » et la Réserve Citoyenne, cette conférence sera donnée par Monsieur Jean-Pierre BOIS, professeur émérite de l'Université de Nantes, actuel Président de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Angers.

Résumé

La vie de La Fayette (1757-1834), véritable récit d'aventures, a pour fil rouge la Liberté. Héros de la guerre d'Indépendance américaine, au cours de laquelle la liberté prend corps dans un système politique, il se fait le porte-parole d'un régime libéral, modéré et constitutionnel, que la Constituante élabore en France entre 1789 et 1791, dans un cadre monarchique.

Mais, commandant de la Garde Nationale, rapidement en butte à l'opposition aristocratique et à la pression du mouvement populaire, il quitte la France en août 1792 après le renversement de la monarchie. À son retour en France en 1799, il ne se reconnaît ni dans le régime consulaire puis impérial, ni dans la Restauration, qu'il traverse en opposant républicain.

Au lendemain des Trois Glorieuses de juillet 1830, âgé de 73 ans, il porte Louis-Philippe sur le trône d'une monarchie qu'il espère modérée, plutôt que de prendre lui-même la tête d'une République née d'une Révolution.

Le conférencier

Spécialiste d'histoire militaire et des relations internationales, Jean-Pierre BOIS est ancien élève de l'ENSET, professeur émérite de l'Université de Nantes, ancien Président des anciens Auditeurs de l'IHEDN (Pays de la Loire), administrateur du Musée de l'Armée et Président de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Angers.

Conférencier et écrivain, le professeur (h) Jean-Pierre BOIS a publié plusieurs ouvrages d'histoire moderne ou contemporaine. Ses dernières publications sont notamment, « Histoire de la Paix », de 1435 à 1878 (Perrin 2012), une biographie de Dumouriez, une étude sur l'abbé de Saint-Pierre, « entre classicisme et lumières » (Champ Vallon, 2017) et une biographie très remarquée de La Fayette (Perrin, 2015).

***

NB : Les personnes intéressées sont invitées à se munir d'une pièce d'identité qui sera présentée à l'entrée de l'enceinte militaire et au préalable, de se faire inscrire sur une liste en contactant avant le 15 octobre :

-François SEMUR, courriel : francois.semur@orange.fr; tél : 06 86 00 22 72 ;

-Jean-Claude POTTIER, courriel : jean-claude.pottier5@wanadoo.fr; tél: 02 41 38 27 64 ;

-Philippe CHAPALAIN, courriel : p.chapalain@wanadoo.fr, tél: 02 41 38 53 13.

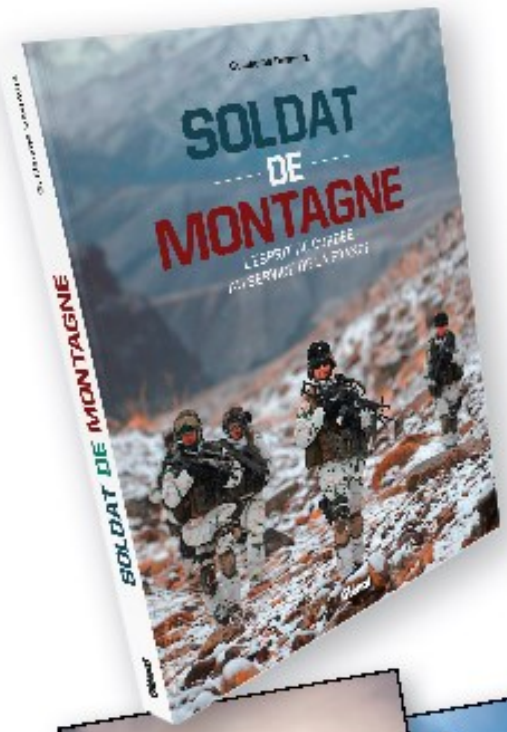

SOLDAT OU MONTAGNARD, MONTAGNARD OU SOLDAT ? LES DEUX MON CAPITAINE !

Le soldat de montagne, l'un des 6 500 alpins de la 27e BIM (brigade d'infanterie de montagne), est un combattant très particulier. Entraîné en montagne, il possède des expertises uniques dans l'armée française qui sont des atouts en opérations extérieures.

Riches d'une histoire de 130 ans et installés dans les Alpes, de Chamonix à Saint-Christol, les soldats montagnards sont un cas d'école. Liés par l'idée forte d'un « esprit de cordée », ils prouvent qu'un milieu exigeant comme la montagne renforce leurs compétences de soldat. Leur résistance, leur efficacité, leurs performances sont reconnues et utilisées partout dans le monde, notamment dans les montagnes Afghanes hier et dans le désert malien aujourd'hui.

Ce livre est une immersion en compagnie de ces montagnards uniques au monde, de ces personnalités à la fois humbles et hors du commun. Richement illustré, l'ouvrage se place à hauteur d'hommes pour partager leurs expériences, comprendre leur passion et découvrir une facette de l'armée inconnue du plus grand nombre.

SORTIE PRÉVUE : JANVIER 2018

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

SOLDAT DE MONTAGNE - L'ESPRIT DE CORDÉE AU SERVICE DE LA FRANCE

federationsoldatdemontagne@gmail.com

En commandant mon exemplaire auprès de la Fédération des Soldats de Montagne avant le 31 décembre 2017, je bénéficie d'un tarif préférentiel de 25 € sur le prix de vente public de 35 €.

DEUX FORMULES SONT PROPOSÉES

FORMULE 1 : Je récupère mon(mes) exemplaire(s) auprès de l'unité la plus proche de chez moi ou dans laquelle je travaille. **Pas de frais de port.**
Je coche la case de l'unité où je veux le(s) récupérer : ☐ 7e BCA (Varces), ☐ 13e BCA (Barby), ☐ 27e BCA (Cran-Gevrier), ☐ 4e RCH (Gap), ☐ 93e RAM (Varces), ☐ 2e REG (St-Christol), ☐ Hôtel des Troupes de Montagne (Grenoble), ☐ EMHM (Chamonix Mont-Blanc), ☐ 7e RMAT (Lyon), ☐ 511e RT (Auxonne)

FORMULE 2 : Je reçois mon(mes) exemplaire(s) à mon adresse et j'ajoute **7 € de frais de port** au montant du chèque.

Je déclare souscrire à l'achat de _____ exemplaire(s) au tarif préférentiel de 25 € jusqu'au 31 décembre 2017 (35 € après cette date) et verse _____ € par chèque à l'ordre de : Fédération des Soldats de Montagne.

Unité : _____ Cie./Assoc. : _____ Courriel : _____ Téléphone : _____
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____ Complément d'adresse (étage, appt.) : _____
Code Postal : _____ Localité : _____ Pays : _____
Date : _____ Signature :

Les modalités pour récupérer votre commande vous seront envoyées par courriel à réception de ce bulletin.

COMPLÉTEZ ET RENVOYEZ CE COUPON ACCOMPAGNÉ D'UN CHÈQUE À L'ADRESSE SUIVANTE :
Fédération des Soldats de Montagne - SOUSCRIPTION /EM 27e BIM - BP 08 - 38761 Varces Cedex.

Cabaret d'improvisation théâtrale

CABARET d'IMPROVISATION THÉÂTRALE

IMPROPULSIFS à Bretelles

Samedi 21 octobre à 20h

Salle Villeneuve

Souzay-Champigny

Entrée : 6€ / Enfants <12 ans : 4€ / <4 ans : gratuit

Réservation par téléphone au : 02 41 52 92 92

Organisé par le Comité des fêtes de Souzay-Champigny

SAUMUR

Alca Print
partenaire de votre image

SOUZAY-CHAMPIGNY

Téléthon

Dimanche 26 novembre

De 8h à 10h

Départ
Salle Villeneuve

MARCHE
8km et 15km

VTT
24km et 38km

Parcours aux multiples paysages
du coteau à la Loire en passant par les vignes et les bois.

Inscription auprès du comité des fêtes
Tarif unique 5.50 €
Près de Saumur

Comité des fêtes 06.72.16.92.85

Baby-sitters

Mlle GELLIBERT Marina, 2 route des blanchisseries Doué la fontaine ,07 71 64 99 92

Mlle SAINSON Léa, 20 bis rue fardeau 49400 Saumur, 02 41 50 66 60

M. LEROUX Théodore, 124 rue de l'Oreau 49400 St Lambert des Levées, 02 41 40 42 75

Mlle LEROUX Philomène, 124 rue de l'Oreau 49400 St Lambert des Levées, 02 41 40 42 75

Mlle Mélodie DUPONT, 38 résidence du Parc Varrains : 06 51 51 07 43

Mlle Mylène COULON, Lieudit « Les pierres plates » Neuillé: 06 70 75 87 33

Mlle Juliette GUILLEMER, 4 rue Léopold Palustre St Hilaire St Florent: 07 80 40 25 00

Mlle Jeanne MAURY LARIBIERE, 86 Grand rue Varrains: 02 41 52 24 35

Mlle Johanna PEUMERY, 44 rue saint jean à Saumur, tel des parents: 02 41 52 54 17

Mlle Anne-France de BARMON, 1 av du maréchal Foch Saumur: 06 51 65 00 90

Mlle Hélène de BARMON, 1 av du maréchal Foch Saumur: 02 41 52 83 34 ou 06 81 18 92 76

Mlle Maëlys MILLIER, 64 rue du maréchal Leclerc Saumur: 06 99 95 64 76

Mlle Marie-Lorraine PERRY, 56 grande rue Saumur: 07 83 67 31 96

Mlle Constance PERRY, 56 grande rue Saumur: 07 85 53 05 98

M. Baudouin PERRY, 56 grande rue Saumur: 06 66 94 64 55

Mlle Marie PERRET, rue d'Alsace Saumur: 07 50 90 77 99

Mlle Tiphaine GIOT, rue de la grise Saumur: 02 41 51 77 34

Mlle Domitille GIOT, rue de la grise Saumur: 02 41 51 77 34

Mlle Alix GIOT, rue de la grise Saumur: 02 41 51 77 34

Mlle Diane GIOT, rue de la grise Saumur: 02 41 51 77 34

M. ETORE Charles, 81 rue Théophile Pelon St Lambert des Levées : 06 42 85 75 91 (tel du père) ou 07 81 72 02 32

Mlle Anne-Blandine de JACQUELIN-DULPHE, 91 rue d'Orléans Saumur: 06 87 38 59 61

Mlle Maëlle RASSEMUSSE, 11 chemin des Aubriéres St Hilaire St Florent: 06 13 17 23 17

Mlle Constance MARLIN, 37 quai Comte Lair Saumur : 06 33 16 13 93

Mlle Céline COLOMBO, 1 route de Tours Villebernier : 06 76 08 47 94

Mlle Quitterie GALLAS, 45 rue du maréchal Leclerc Saumur: 09 82 21 54 89 ou 07 82 07 38 29

Mlle Héloïse LOUIS, 97 quai comte Lair Saumur : 06 23 94 54 81 ou : 06 74 56 00 27. (père)

Mlle Blanche BODIN, 17 rue du vieux Bagneux Bagneux : 06 49 04 32 10

Mlle Jeanne BODIN, 17 rue du vieux Bagneux Bagneux : 06 63 77 69 12 (mère)

Mlle Constance DUPATY, 13 rue Waldeck-Rousseau Saumur : 02 41 59 91 86

Mlle Aliénor DUPATY, 13 rue Waldeck-Rousseau Saumur : 02 41 59 91 86